

Mandant	Commune de Massongex (VS)
Mission	Révision du plan d'affectation des zones et révision du règlement communal
Fonction	Urbaniste
Période	Décembre 2018 – Avril 2021
Partenaire	Bonnemaison paysage sàrl

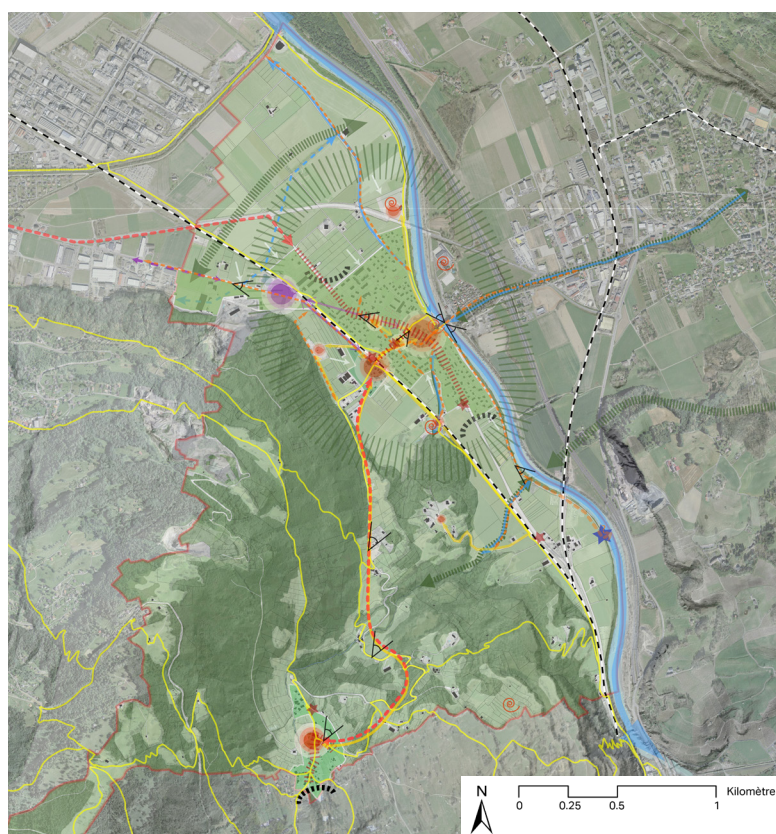
La commune de Massongex, inscrite dans le projet d'agglomération du Chablais, dispose d'un cadre de vie exceptionnel et d'un positionnement stratégique. En effet, elle se situe entre ville et nature, à la croisée des centres urbains de la région. Massongex est restée menue, les distances à pied sont faibles dans le village en plaine et elle a conservé un cadre de vie villageois de qualité, calme et proche de la nature. Pour la révision du PAZ, il s'agit de renforcer cette identité spécifique naturelle, de valoriser la qualité de vie en densifiant vers l'intérieur et en requalifiant les espaces publics afin de favoriser les déplacements en mobilités douces, de préserver ses espaces naturels ainsi que de renforcer les secteurs d'activités. De plus, préserver et valoriser le cadre paysager singulier du hameau de Daviaz, situé entre plaine et montagne et souvent laissé pour compte, est une autre problématique sur laquelle l'agence LMAU a décidé de se pencher.

La révision du plan d'affectation des zones et de son règlement est en cours suite à la nouvelle Loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LATc). Dans ce cadre, les communes sont invitées à revoir leur stratégie de développement afin de proposer une évolution harmonieuse et cohérente de leur territoire pour les 15 prochaines années à venir. Une vision d'ensemble doit être proposée, liant les enjeux urbanistiques, de mobilités et d'environnement. De plus, une conception intercommunale est préconisée afin de fournir des réponses au développement allant au-delà des limites administratives et correspondant davantage au quotidien des habitants de la région. Les planifications supérieures, tels que le plan directeur cantonal ainsi que le projet d'agglomération du Chablais fournissent une première stratégie de développement à l'échelle de l'agglomération et renseignent sur les orientations clés pour la commune de Massongex.

L'agence Luc Malnati a décliné cette révision en 3 parties :

- - Diagnostic et enjeux
- - Objectifs et Projet de territoire
- - Révision du PAZ et du RCCZ.

Elle met à disposition de la commune des outils afin d'anticiper et de cadrer l'évolution territoriale, qui est marquée par divers projets d'urbanisation, d'infrastructures de mobilité ou encore d'énergie. Le but est d'offrir et de conserver un cadre de vie de qualité pour la population, les Renaillois.



COMMUNE DE MASSONGEX

REVISION DU PLAN D'AFFECTATION DES ZONES (PAZ)

Carte des enjeux

Légende

— Limites communales

Urbanisation

- Centralité - lieux de rencontre à renforcer
- Pôle d'activités à renforcer
- Place / placette à créer
- Equipements sportifs et de loisirs à consolider
- Entrées de village à traiter
- Secteur d'activités à reconnecter
- Synergies et règlement intercommunal à développer
- Urbanisation à contenir
- Périmètre d'urbanisation, franges à valoriser
- Réseau des espaces et équipements publics à consolider

Mobilité

- Réseau existant de mobilités douces communal / intercommunal à renforcer
- Réseau de mobilités douces à valoriser, à aménager
- Accessibilité en transports publics à renforcer, covoiturage à favoriser
- ★ Accessibilité en transports publics à renforcer, covoiturage à favoriser
- ||||| Traversées de commune / hameau à aménager
- Pont, traversée à requalifier
- Perméabilités piétonnes à valoriser et desserte de quartier à perfectionner

Nature et paysage

- Continuum vert à valoriser
- Etalement à contenir à conserver
- Jardins, plantages, vergers à valoriser
- Cours d'eau / canal à valoriser et gestion des dangers hydrologiques
- Nant des llettes à revitaliser
- Vue à valoriser
- ★ Energie renouvelable à développer (palier hydroélectrique)